



Déclaration officielle de volonté et d'intégrité de l'administration
Par le Bureau d'enseignement secondaire de la région Phitsanulok-Uttaradit

Le Bureau d'enseignement secondaire de la région Phitsanulok-Uttaradit se concentre sur l'application de ses devoirs avec intégrité et transparence en concordance avec les volontés de la constitution du royaume de Thaïlande du E.B. 2560 (2017), l'information officielle d'action du E.B. 2540 (1997), la phase 3 de stratégie nationale anti-corruption (2017-2021) et 10^{me} programme du gouvernement national « pour promouvoir une bonne gestion, une non corruption et une bonne conduite dans le secteur public des affaires d'état », le décret royal sur les critères et les procédures pour une bonne gestion du E.B. 2546 (2003), la proclamation du Bureau de la Commission d'éducation de base : les règles de l'éthique du service public sous le Bureau de la Commission d'éducation de base du E.B. 2552 (2009) datant du 31 août 2009, l'étude d'intégrité et de transparence : le manuel ITA de l'année fiscale E.B. 2560 (2020) du Bureau de la Commission anti-corruption national, et la proclamation du Bureau des services d'enseignement secondaire de la zone 39 sur le code de l'éthique des agents publics pour prévenir les conflits d'intérêts parmi les représentants gouvernementaux daté du 29 décembre 2015.

Je voudrais exprimer mes honnêtes intentions au nom du directeur du Bureau d'enseignement secondaire de la région Phitsanulok-Uttaradit, qui encourage tous les officiers du gouvernement et le personnel de travailler consciencieusement, honnêtement et de manière effective tout en protégeant les intérêts de l'état et en assurant une impartialité à toutes parties intéressées.

Tous les officiers et moi-même travailleront effectivement avec honnêteté et intégrité. Nous sommes déterminés à protéger l'état et à assurer une équité aux personnes, aux professeurs et aux personnels de l'éducation impartialement. J'appliquerai mes devoirs et responsabilités au bureau avec une bonne gouvernance d'anti-corruption qui fera du Bureau d'enseignement secondaire de la région Phitsanulok-Uttaradit, le bureau gouvernemental le plus honnête grâce à ces procédures suivantes :

1. Performer tous devoirs et responsabilités de tout le personnel en suivant et travaillant scrupuleusement sous la loi et toutes les règles et politiques associées.

2. Favoriser et augmenter une connaissance élevée des valeurs de l'anti-corruption, de la morale et de l'éthique dans tous les systèmes discriminants contre les intérêts et bénéfices personnels.

3. Rejeter les comportements et actions de corruption et répudier toutes formes de corruptions qui causerait une sanction sociale résultant à un embarrasement pour le personnel et le Bureau.

4. Favoriser et augmenter la connaissance Générale des inconvénients de la corruption de tous les professeurs, étudiants et personnel sous la supervision du Bureau d'enseignement secondaire de la région Phitsanulok-Uttaradit.

5. Adhérer aux directives opérationnelles et activités coopératives suivantes :

5.1 Coordonner et coopérer avec diverses agences pour mettre en œuvre la phase 3 de la stratégie nationale anti-corruption (2017-2021).

5.2 Joindre le réseau de la Commission d'éducation de base et des Bureaux d'enseignements locaux et superviser les écoles pour prévenir et supprimer la corruption avec d'autres Bureaux.

5.3 Entraîner et engager les administrateurs et le personnel de toutes les écoles sur la conduite morale, l'éthique et sur la surveillance et l'examen de toutes formes de corruption.

5.4 Coopérer et collaborer avec d'autre agences pour prévenir et supprimer toutes formes de corruption aux meilleurs de nos capacités.

Je déclare par la présente que les déclarations ci-dessus sont reconnues et appliquées par tout le personnel concerné.

Déclaration faite le 29 mars E.B. 2565 (2022)



Mr.Sudkhet Suaysom

Directeur du Bureau d'enseignement secondaire de la région Phitsanulok-Uttaradit